

Attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle

Développement professionnel continu

Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle
- Etre capable de s'intégrer dans une chaîne de décontamination NRBC-E

Publics concernés

- Professionnels de santé (module 1, 2, 3) et personnels des établissements de santé ou des établissements médico-sociaux (modules 1 et 2) :
 - Ayant un rôle identifié dans le cadre du plan blanc ou du plan bleu de leur établissement (module 1)
 - Destinés à accueillir ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées (module 2)
 - Chargés d'assurer la mise en œuvre ou intervenant dans l'unité de décontamination hospitalière de leur établissement (module 3)

Programme

- Module 1 (une demi-journée) : **Situations sanitaires exceptionnelles**
 - Situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et modalités de réponse (dispositif ORSAN...)
 - Impact psychologique des situations sanitaires exceptionnelles
 - Plans de secours extrahospitaliers (ORSEC) et hospitaliers (plan blanc et plan bleu)
 - Rôle de l'établissement et des différents intervenants en situation sanitaire exceptionnelle
 - Les risques NRBC-E (nucléaire, radiologique, biologique, chimique, explosif)
 - Organisation de l'établissement face à une situation sanitaire exceptionnelle
- Module 2 (une journée) : **Utilisation des tenues de protection**
 - Risques liés aux contaminations NRBC-E pour les victimes et les personnels
 - Mesures de protection individuelles (tenues de protection) et collectives
 - Accueil et prise en charge de victimes contaminées (ateliers pratiques en tenue de protection)
- Module 3 (une journée) : **Mise en œuvre de l'unité de décontamination hospitalière**
 - Principes de fonctionnement d'une unité de décontamination hospitalière (montage, activation, démontage)
 - Différentes phases de la décontamination
 - Mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière (ateliers pratiques)

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique
- Les modules 2 et 3 se veulent essentiellement pratiques :
 - Mise en pratique d'habillage et du port des tenues de protection (module 2)
 - Mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière en tenue de protection (module 3)
- Livret de formation remis aux participants

Intervenants

- Médecins et infirmiers formateurs pour les situations sanitaires exceptionnelles habilités par la zone de défense

Organisation pratique

- Durée : deux jours et demi
- Lieu : CESU 73, C.H. Métropole-Savoie, Site de Chambéry
- Dates :
 - 9 mars (matin), 10 et 11 mars 2016
 - 12 octobre (matin), 13 et 14 octobre 2016

Conditions d'inscription

- Nombre de participants limité à 16

Validation de la formation

- Formation diplômante avec attestation de formation spécialisée
- Attestation valable quatre ans et soumise à recyclage
- Les personnes formées aux modules 2 et 3 participent à un entraînement annuel portant sur le port des tenues de protection et la mise en œuvre de la chaîne de décontamination

Textes de référence

- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence



Coût total de l'AFGSU SSE : 355 €/personne

Coût par module :

Module 1 : 71 €/personne

Module 2 : 142 €/personne

Module 3 : 142 €/personne



Renseignements et inscriptions :

CESU 73 - Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Savoie

Tél : 04 79 96 50 11

cesu73@ch-metropole-savoie.fr

<http://cesu.ch-metropole-savoie.fr>